

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ecosol BRITE N

Identification de substance / produit

UFI

798R-E0KG-100S-09Q8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Liquide de rinçage pour lave-vaisselle et lave-verre. Réservé uniquement à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

HAGLEITNER HYGIENE International GmbH

Lunastrasse 5

A-5700 Zell am See

No. de téléphone +43 (0)5 0456

No. Fax +43 (0)5 0456 7777

E-Mail regulatoryaffairs@hagleitner.com

Service émetteur / Regulatory Affairs

téléphone

Adresse email de la regulatoryaffairs@hagleitner.com

personne

responsable pour

cette FDS

Adresse/Fournisseur

HAGLEITNER HYGIENE International GmbH

Lunastrasse 5

AT5700 Zell am See

No. de téléphone +43 (0)5 0456

No. Fax +43 (0)5 0456 7777

Adresse email de la regulatoryaffairs@hagleitner.at

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Anti Poison Center Vienna: +43 (0)1 406 4343

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Aquatic Chronic 3	H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient	ALCOHOL, C12/C15, ETHOXYLATED, PROPOXYLATED
----------	---

EUH208 Contient	masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1), Peut produire une réaction allergique.
-----------------	--

Informations complémentaires

Réservé uniquement à un usage professionnel.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

ALCOHOL, C12/C15, ETHOXYLATED, PROPOXYLATED

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

No. CAS 120313-48-6
 Concentration ≥ 10 < 25 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Aquatic Acute 1 H400
 Eye Dam. 1 H318
 Skin Irrit. 2 H315
 Aquatic Chronic 3 H412

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)
 Aquatic Acute 1 M = 1

fatty alcohol alkoxylate 4

No. CAS POLYMER
 No. EINECS POLYMER
 Numéro 02-2119552554-37-0000
 d'enregistrement
 Concentration ≥ 10 < 25 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Acute Tox. 4 H302
 Eye Irrit. 2 H319
 Aquatic Chronic 3 H412

éthanol

No. CAS 64-17-5
 No. EINECS 200-578-6
 Numéro 01-2119457610-43-XXXX
 d'enregistrement
 Concentration ≥ 1 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 2 H225

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

No. CAS 55965-84-9
 Concentration < 0,0015 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Acute Tox. 2 H310
 Aquatic Acute 1 H400
 Aquatic Chronic 1 H410
 Skin Sens. 1A H317
 Skin Corr. 1C H314
 Acute Tox. 2 H330
 Acute Tox. 3 H301
 Eye Dam. 1 H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)
 Eye Dam. 1 H318 $\geq 0,6$ %
 Eye Irrit. 2 H319 $\geq 0,06 < 0,6$ %
 Skin Corr. 1C H314 $\geq 0,6$ %
 Skin Irrit. 2 H315 $\geq 0,06 < 0,6$ %
 Skin Sens. 1A H317 $\geq 0,0015$ %

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

Aquatic Acute 1

M = 100

Aquatic Chronic

M = 100

1

Annotations additionnelles:

CLP

Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Aucune mesure particulière nécessaire.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. Aucune mesure particulière nécessaire.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Compatible avec tous les produits extincteurs habituels.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Eliminer les restes avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur $\geq$ 5 $\leq$ 25 °C

Stabilité au stockage

Durée de stockage: 3 ans

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver sous clef et hors de portée des enfants. Conserver les récipients hermétiquement fermés, ouvrir et manipuler avec précaution.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Liquide de rinçage pour lave-vaisselle et lave-verre.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact prolongé et intensif avec la peau. Protéger la peau en appliquant une pommade. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs

Protection des mains

Pendant le contact il faut utiliser des gants de protection

Matériau approprié	butyle		
Épaisseur du gant	=	0,5	mm
Temps de pénétration	>=	120	min
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant		0,4	mm
Temps de pénétration	>=	480	min

z.B.: BRILLANT nitrilCOMFORT, Art.-Nr. 4451000700 oder BRILLANT nitrilSTYLE, Art.-Nr. 4451001300

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	Liquide, limpide
Couleur	bleu
Odeur	odeur spécifique au produit

Point de congélation

Valeur	env. -4	à	4	°C
--------	---------	---	---	----

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	env. 100	°C
--------	----------	----

Point d'éclair

Valeur	env. 48	°C
méthode	closed cup	

température de décomposition

Remarque	Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
----------	---

valeur pH

Valeur	7,4	
Concentration/H ₂ O	100	%
température	20	°C
Remarque	neutre	

Viscosité

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

dynamique

Valeur	env. 60		mPa.s
température	20	°C	

solubilité(s)

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Pression de vapeur

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Densité et/ou densité relative

Valeur	env. 0,99		g/cm ³
température	20	°C	

Densité de vapeur relative

Remarque	non déterminé
----------	---------------

9.2. Autres informations**Point de sublimation**

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Taux d'évaporation

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Le coefficient de l'évaporation

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Hydrosolubilité

Remarque	entièrement miscible
----------	----------------------

température d'auto-inflammabilité

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Indice de combustion

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Propriétés comburantes

évaluation	Aucun(e) n'est connu(e).
------------	--------------------------

Masse volumique apparente

Remarque	non déterminé
----------	---------------

La densité après le tassement

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Teneur en solide

Remarque	non déterminé
----------	---------------

La concentration de la saturation

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Critique point

Remarque	non déterminé
----------	---------------

La constante de dissociation

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

Remarque non déterminé

Tension superficielle

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réagit au contact des impuretés.

10.2. Stabilité chimique

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

10.5. Matières incompatibles

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****ALCOHOL, C12/C15, ETHOXYLATED, PROPOXYLATED**

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg
Source	Données du fabricant	

fatty alcohol alkoxyate 4

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg
Source	Données du fabricant	

Corrosion/irritation cutanée

évaluation irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Faiblement irritant - marquage non obligatoire

sensibilisation

évaluation non sensibilisant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque non déterminé

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

Mutagénicité

Remarque non déterminé

Toxicité pour la reproduction

Remarque non déterminé

Cancérogénicité

Remarque non déterminé

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****ALCOHOL, C12/C15, ETHOXYLATED, PROPOXYLATED**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)	
CL 50	= 0,1 à 1	mg/l
Durée d'exposition	= 96 h	
Source	Données du fabricant	

fatty alcohol alkoxylate 4

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)	
CL 50	= 1 à 10	mg/l
Durée d'exposition	= 48 h	
Source	Données du fabricant	

éthanol

Espèces	Pimephales promelas	
CL 50	= 15300	mg/l
Durée d'exposition	= 96 h	
méthode	US-EPA	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**ALCOHOL, C12/C15, ETHOXYLATED, PROPOXYLATED**

CE50	= 1 à 10	mg/l
Durée d'exposition	= 48 h	
Source	Données du fabricant	

fatty alcohol alkoxylate 4

CL 50	= 1 à 10	mg/l
-------	----------	------

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

Durée d'exposition = 48 h
Source Données du fabricant

éthanol

Espèces Ceriodaphnia spec
CE50 > 10000 mg/l
Durée d'exposition = 48 h
Source Données du fabricant

éthanol

Espèces Daphnia magna
CE50 > 10000 mg/l
Durée d'exposition = 48 h

Toxicité pour les algues (Composants)**ALCOHOL, C12/C15, ETHOXYLATED, PROPOXYLATED**

CE50 = 0,1 à 1 mg/l
Durée d'exposition = 72 h
Source Données du fabricant

éthanol

Espèces Chlorella vulgaris
CE 10 = 11,5 mg/l
Durée d'exposition = 3 d
méthode OECD TG 201

éthanol

Espèces Chlorella vulgaris
CE50 = 275 mg/l
Durée d'exposition = 3 d
méthode OECD TG 201

Toxicité pour les bactéries (Composants)**ALCOHOL, C12/C15, ETHOXYLATED, PROPOXYLATED**

Espèces Pseudomonas putida
CE 10 > 1000 mg/l
Source Données du fabricant

fatty alcohol alkoxyate 4

Espèces boue activée
> 1000 mg/l

éthanol

= 5800 mg/l
Durée d'exposition = 4 h

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

Remarque

non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

non déterminé

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Indications générales**

Le mélange a été évalué sous application de la règle de cumul spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et est classé pour ses propriétés écotoxicologiques identifiées. voir détails aux sections 2 et 3.

12.7. Autres effets néfastes**Indications générales**

non déterminé

potentiel de réchauffement planétaire

Remarque non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE 20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses
Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1987	1987	1987
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ALCOOLS, N.S.A. (éthanol)	ALCOHOLS, N.O.S. (ethanol)	ALCOHOLS, N.O.S. (ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin 	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Respecter les dispositions pertinentes du Code des transports.

Autres informations

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non déterminé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

30 % et plus:

agents de surface non ioniques

Autres ingrédients

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

COV

COV (CH)	=	8	%
COV (CE)	=	8	%

Identification de substance / produit

UFI 798R-E0KG-100S-09Q8

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications / suppléments: Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées par un étoile (*) à gauche de la page.

Classification and method used to derive the classification of mixtures in accordance with Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]: Based on test data, calculation method;

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Skin Corr. 1C	Corrosion cutanée, Catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

Nom commercial: ecosol BRITE N

Numéro de la matière: SUB302021170000

Version: 15 / EU

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 09.03.07

remplace la version: 14 / EU

Date d'impression 15.05.2023

IATA: International Air Transport Association

CAS: Chemical Abstracts Service

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

VOC: Volatile Organic Compound

NOEL: No observable effect level

NOEC: No observable effect concentration

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration

REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals

IMO: International Maritime Organization

DNEL: Derived no effect level

PNEC: Predicted no effect concentration

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

EC: European Community

EU: European Union

GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals

MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration

INCI: International Nomenclature of Cosmetic Ingredients

UN: United Nations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

